



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

zones de revitalisation rurale

Question écrite n° 84711

Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de Mme la ministre du logement, de l'égalité des territoires et de la ruralité sur le rapport d'information sur les zones de revitalisation rurales. Il préconise de sanctuariser les dotations pour les communes classées en ZRR à travers le maintien du niveau de la DGF dans le cadre de sa réforme à venir et prendre en compte, dans les critères de répartition de l'augmentation de la DSR, le classement des collectivités (communes et EPCI) en ZRR. Il souhaiterait connaître sa position sur le sujet.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

Circonscription : Lozère (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 84711

Rubrique : Aménagement du territoire

Ministère interrogé : Logement, égalité des territoires et ruralité

Ministère attributaire : Cohésion des territoires

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [14 juillet 2015](#), page 5371

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)